

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU C.A en date du 12 décembre 2003.

Présents :UNDORF Gilbert, DEFRAEYE René, BUGGENHOUT Francis, DURLET GHYSELEN Anne, WIGGELEER Patrick, RONSSE Marc, FIEVET Daniel, LEMAIRE Pierre-Jacques, DELCOMINETTE Guy, ROLIN Jacques,

Absents excusés : FERON Michel, VAN VLAENDEREN Michel.

1. Accueil du Président ff : le Président ff remercie les membres de leur présence.

Rapport du CA restreint du 28/11/03.

Suite à la démission du Président Verwaest, le CA restreint a décidé de Terminer la législature avec 6 membres, jusqu'à l'A.G de 2005.

De ne pas faire appel à candidature (articles 9b et 12 c des statuts),

De confier statutairement la présidence au plus ancien, soit Monsieur UNDORF Gilbert jusqu'à l' AG de 2005.

A également décidé la GRATUITE pour le Championnat de LFBTA JEUNES. Le CA restreint a décidé de couvrir jusqu'à concurrence de 500 € les frais inhérents à ce championnat.

WIGGELEER Patrick siègera à l'Exécutif.

Des modifications et des précisions doivent être apportées à ce PV.

CA 12812/03 suite :

INFORMATIONS DIVERSES :

Suite aux manques de réunions de la Province de Luxembourg, les distinctions seront envoyées au club de cette province.

Invitation SPORT EN TETE : pas de participation de la LFBTA.

Remise du Mérite Sportif : le Secrétaire Général y assistera.

Réforme de la loi sur les ASBL : Messieurs DEFRAEYE et BUGGENHOUT sont chargés d'apporter les modifications à nos statuts. Ceux ci doivent être corrigés et en ordre pour le 31/12/2004. Une AG extraordinaire devra peut être envisagée dans le courant 2004.

Vie Fédérale – ADEPS – Ecole de Moniteurs et d'Entraîneurs : les documents sont remis au DT. L'accès aux cours se fera par le Jury Central.

Le DT sera en congé du 22/12/03 au 2/01/04.

Classement BIR : en ordre et sur le site. Le dernier tir BIR de CAB permettra de visualiser les sélectionnables.

Championnat de Belgique en salle des 28 et 29/02/2004 : des précisions ont été demandées à la HBL et ont été transmises aux clubs et insérées sur le site.

Championnat de Belgique Jeunes (Brabant) en ordre.

Nouvelles règles de tir pour les Cadets (décision de la FITA), seront étudiées et l'information passera au niveau des clubs.

Rappel : les administrateurs sont responsables de leur tâche.

N'envoyer que les projets finalisés aux administrateurs, travail en commission avant l'envoi, sauf si une décision du CA doit être prise.

Le DT est le coordinateur de la commission technique. Il chapeautera celle – ci, en collaboration avec Marc RONNSE et Francis BUGGENHOUT.

AG 2004 : par décision unanime du CA, elle aura lieu au Domaine Abbatial de l'Abbaye de VILLERS LA VILLE.

Schéma habituel.

Prévoir un rétroprojecteur et un micro baladeur.

Rapport du Secrétaire Général : a remis à chacun le PV de la réunion du 28/11/03.

Est chargé par le CA de contacter ETHIAS afin d'avoir un représentant lors de l'AG. (Explications, documents, déclaration d'accident, etc.)

Le tir de 611 ACS est annulé.

Rapport du Trésorier :

Une nouvelle présentation du bilan est acceptée par le CA.

Clôture par l'ADEPS des dossiers de propagandes : pas avant janvier ou février 2004.

PP 2003 est à clôturer pour le 20/12/2003.

Etablissement des Budgets 2004 : reçu les prévisions propagande 2004, doit encore recevoir les prévisions budgétaires des autres administrateurs.

Clôture du dossier l' ARCHER : pour le 25/12/03

BEAC : convention écrite à recevoir sur l'utilisation du cadre Administratif et Technique.

BEAC : promesse d'un parrainage de ETHIAS de 5000 €.

Situation de la résiliation des assurances AXA, le secrétaire général est chargé de résoudre ce problème.

Rapport du Responsable Gestion Sportive et Communication :

Championnats : tous les renseignements sont sur le site e la LFBTA.

Rappel : gratuité pour le Championnat de LFBTA Jeunes et pour le Championnat de LFBTA Seniors (5 tirs en LFBTA d'après CAB 2003 à CAB 2004, sinon pas de sélection)

Demande aux Délégués de Province d'insister auprès de leurs clubs sur la participation des JEUNES dans les championnats jeunes.

COIB : nous n'avons malheureusement plus de BOT.

Plan 2008 –2012 : coordination des plans de formation jeunes des deux ligues.

NATIONAL : mise en conformité des statuts de l'asbl FRBTA.

INTERNATIONAL : a reçu la plaquette de Bronze de la FITA pour son action à la Commission de la JUNIOR CUP et son travail de DT lors de Championnats d'Europe Jeunes et Mondiaux Juniors.

Sera DT aux C Mondiaux Jeunes à LILLESHALL en juillet 2004 et aux C M Seniors à Madrid en 2005.

Rapport du Responsable Arbitrage et Règlements :

Les ré - accréditations rentrent bien, les arbitres semblent se remotiver.

Les détails des nouvelles réglementations seront fournis lors de leur parution à la FITA (temps d'entraînement, distances de tir cadet)

En mars 2004 auront lieu des examens pour candidat – arbitres.

Rapport du Responsable Sport pour Tous et Promotion :

15 jeunes au POLE JEUNES, 5 Compounds et 10 Recurves.

Il est demandé à ces jeunes un entraînement sérieux selon le programme pré-établi.

Modifications des distances FITA pour les Cadets :

70-60-50-30 M pour les cadets.

60-50-40-30 M pour les cadettes

Finales et Qualifications d'une épreuve OR 70 à 60 M.

Les écussons POLE JEUNES seront distribués aux JEUNES, il doit s'agir d'une reconnaissance de leur participation.

Rapport de la Responsable Sport pour Tous et Développement :

Essai de développement dans le circuit scolaire : pas évident, grandes classes, manque de matériel, et surtout SECURITE manquante.

Le CA propose d'aller vers les Centres Sportifs et leur proposer le Tir à l'Arc.

Essayer d'entrer dans les activités sportives scolaires.

Aller vers l'ADEPS, contacter les personnes s'occupant des programmes des stages et le planning et essayer d'établir des stages ADEPS avec les gens de la LFBTA (initiateurs, aide- moniteurs et moniteurs)

S'intéresser au Trophée des Communes.

Rapport du Directeur Technique :

Tirs en salle : bilan très positif, plus de participations que les années précédentes. 1546 en 2003, contre 1402 en 2002 et 1461 en 2001.

Participation de plus en plus actives des archers du Tir Nature lors des tirs en salle.

Brevets : rencontre un beau succès tant au point de vue des jeunes que des seniors.

Les brevets Jeunes sont à faire contresigner par le Président ff.

Le secrétaire général est chargé de faire imprimer 2000 exemplaires des brevets seniors. Actuellement une cinquantaine en attente.

Brevets Plein Air : sera adapté en fonction des nouvelles distances de tir des cadets et cadettes.

Suivi mental des archers : le DT contactera bientôt la personne concernée et fera rapport au C.A sur le coût et les possibilités éventuelles.

BOR 2004 : huit compétitions seront proposées à l'Exécutif (5 LFBTA et 3 HBL), la finale du BOR 2004 étant le Championnat de Belgique.

Rapport des Délégués Provinciaux :

BRABANT : Note la présence de nombreux tireurs nature sur les tirs en salle.

Confirme la demande de GAU de produire le Championnat de Belgique Jeune (doit être présenté à l'Exécutif).

Examen d'arbitrage : il y aura t'il des examens spécifiques pour le tir Nature : OUI.

Médailles pour les Championnats : sont à charge de la LFBTA.

LIEGE : Certains clubs de la Province souhaiteraient réaliser des tirs JEUNES = aucun problème , que du contraire, il faudrait inclure TOUS les débutants (Jeunes et SENIORS).

Demande l'octroi de PINS plutôt que des brevets. Faire offre détaillée au CA qui décidera.

Luxembourg : RAS.

sauf erreur ou omission.